

## EQUIPE

Directrice du pôle médico-social  
Valérie PROUST

Cadre supérieur socio-éducatif  
Michaël PERRY

Cadre socio-éducatif  
Nicolas BODY

Médecin pédopsychiatre  
Dr Corinne BURGUN-BENOÎT

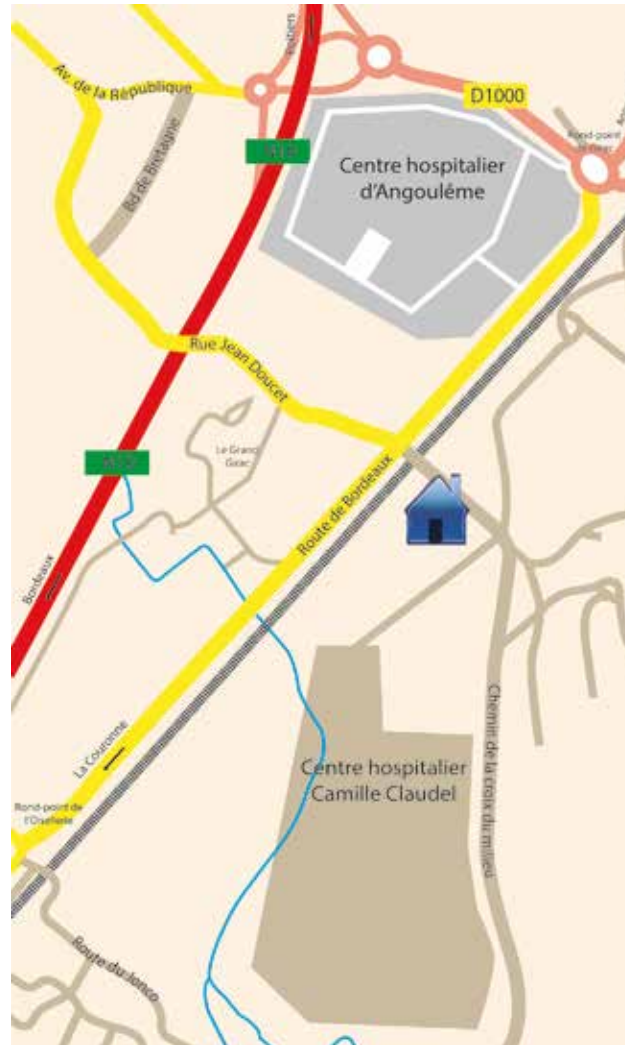
Psychologue  
Vanessa COULOMBEIX

Educateurs spécialisés  
Fabienne DUBUS  
Benjamin FAURE  
Elodie MOREAU  
Claire PENNEC

## PARTENAIRES

- M.D.P.H.
- Education Nationale
- Conseil Départemental
- C.M.P. et hôpitaux de jour
- C.M.P.P.
- Rééducateurs
- Associations sportives, culturelles, de loisirs,...

## PLAN D'ACCÈS



### Pour nous joindre

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00  
le mercredi de 8h30 à 16h00  
☎ 05 45 91 75 84  
✉ [sessad.t2c@ch-claudel.fr](mailto:sessad.t2c@ch-claudel.fr)

Mise à jour : janvier 2018

SESSAD  
T2C

# S.E.S.S.A.D T2C

*Service d'Éducation Spéciale  
et de Soins à Domicile*



42, route du Pont Valteau  
16400 LA COURONNE

☎ 05 45 91 75 84

✉ [sessad.t2c@ch-claudel.fr](mailto:sessad.t2c@ch-claudel.fr)

CENTRE HOSPITALIER  
**Camille Claudel**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DE LA CHARENTE

## PUBLIC ACCOMPAGNÉ

17 garçons et filles, âgés de 6 à 12 ans, présentant des difficultés psychologiques (troubles du comportement) qui perturbent leur socialisation et l'accès aux apprentissages.

## ADMISSION

- ✓ Être bénéficiaire d'une notification d'orientation S.E.S.S.A.D., délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.).
- ✓ Étude du dossier par la Commission d'Admission après une rencontre préalable avec l'enfant et sa famille.

## MISSIONS

- ✓ Identifier les besoins et les attentes de l'enfant et de sa famille.
- ✓ Évaluer les difficultés, les potentialités, l'évolution de l'enfant et orienter vers la structure d'accueil la plus adaptée.
- ✓ Favoriser ou permettre le maintien de l'enfant dans son environnement quotidien familial, scolaire et social.
- ✓ Aider au développement de la personnalité et des compétences sociales conduisant vers l'autonomie.



## ACTIONS

La famille est étroitement associée, informée et soutenue tout au long de l'accompagnement de l'enfant

- ✓ Auprès de l'enfant : des interventions éducatives et thérapeutiques personnalisées.
- ✓ Auprès de la famille : écoute, aide et soutien des compétences parentales.
- ✓ Auprès de l'école et des enseignants : aide à une prise en compte adaptée des difficultés rencontrées.
- ✓ Auprès des partenaires : favoriser la coordination des différentes interventions auprès de l'enfant et de sa famille.

## MODE D'INTERVENTION

- Visites à domicile.
- Rencontres régulières (écoles, partenaires).
- Contacts téléphoniques.

**Elaboration d'un projet  
personnalisé d'accompagnement  
en collaboration avec la famille**